

# RESTAURATION SCOLAIRE

## Mode d'emploi



### CARTE DE SELF

- Pour l'ouverture d'un compte (nouveaux élèves), un chèque de 44€ (10 repas) sera demandé à l'inscription
- La première carte est gratuite, en cas de perte ou de détérioration une nouvelle carte sera facturée 10€.
- La carte permet l'accès au lycée et à la restauration scolaire

La carte doit être créditez au moins 24h à l'avance :

- En ligne sur [www.lycee-saint-exupery.fr](http://www.lycee-saint-exupery.fr) et sur l'ENT [www.lyceeconnecte.fr](http://www.lyceeconnecte.fr) en cliquant sur l'icône Turboself,
- sur smartphone en téléchargeant l'application Turboself,
- Directement à la borne Kiosk au lycée par carte ou chèque (à l'ordre de l'agent comptable du lycée St Exupéry, avec nom, prénom, classe de l'élève au dos).

Pour les forfaits 5 jours et l'internat, le règlement est possible par virement et carte bancaire via [Téléservices Educonnect](#).

### TARIFS 2025

#### Repas au ticket : 4,40€

Un chèque de 44€ sera demandé à l'inscription pour créditer la carte de self. Il ne sera encaissé qu'à la création du compte.

#### Forfait 5 jours : 551€ à l'année

#### Internat à l'année : 1539€

La facturation de l'internat tient compte de la durée inégale des périodes.

Le changement de régime n'est possible et effectif que pour le trimestre suivant.

Les tarifs peuvent être modifiés par la collectivité régionale au 1er janvier 2026

### RESERVATION

La réservation préalable est conseillée sauf pour les internes et les inscrits au forfait 5 jours. Il est possible de réserver jusqu'à 2 semaines à l'avance sur l'application Turboself ou sur la borne Kiosk. Une réservation peut être annulée jusqu'à la veille 22h.

En cas d'oubli de réservation, l'élève passera en fin de service. En cas d'oubli de carte, un ticket de remplacement peut être imprimé sur la borne Kiosk après création d'un code individuel.

Tout repas réservé est déduit, même s'il n'est pas consommé.

